

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**

Réunion régionale Asie-Pacifique préparatoire au pacte mondial  
pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

Bangkok, 6-8 novembre 2017

Point 2 de l'ordre du jour provisoire\*

**Examen des politiques et programmes relatifs aux  
migrations et de leur incidence sur la facilitation de  
migrations sûres, ordonnées et régulières et sur  
l'appui à toutes les dimensions du développement  
durable**

**Les migrations internationales en Asie et dans le  
Pacifique: tendances et facteurs**

Note du secrétariat

*Résumé*

Le présent document vise à faciliter le débat qui se tiendra dans la région Asie-Pacifique en vue de la préparation des négociations relatives au pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Dans la région Asie-Pacifique, les migrations internationales prennent un certain nombre de formes: il s'agit principalement de migrations de main-d'œuvre peu qualifiée, mais aussi de migrations de main-d'œuvre hautement qualifiée, de migrations forcées, de migrations d'étudiants et de migrations par mariage. Provoquées par des forces économiques, politiques, sociales et autres, elles concernent aussi bien les hommes, les femmes que les enfants, et exigent des politiques globales pour garantir des migrations sûres, ordonnées et régulières.

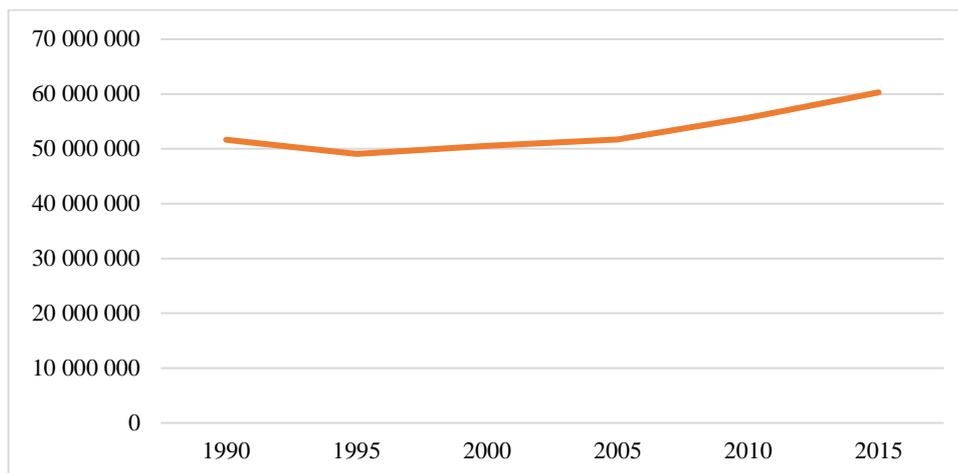
**I. Introduction**

1. Les migrations internationales sont un des principaux phénomènes qui façonnent la région Asie-Pacifique. L'Organisation des Nations Unies a estimé qu'en 2015, le nombre de migrants internationaux dans les pays et régions de l'Asie et du Pacifique était de 59,3 millions (figure I)<sup>1</sup>.

\* E/ESCAP/GCM/PREP/L.1.

<sup>1</sup> Nations Unies, « Trends in international migrant stock: migrants by destination and origin », International Migrant Stock 2015, actualisé en décembre 2015. Disponible à l'adresse suivante: [www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml](http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml).

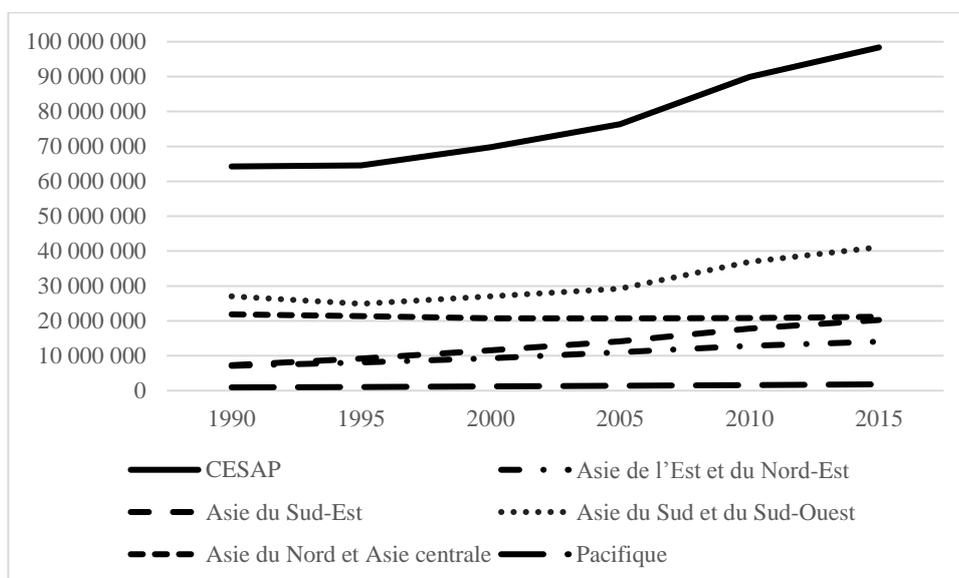
Figure I  
**Migrants dans les pays de l'Asie et du Pacifique (1990-2015)**  
 (Nombre de migrants)



Source: Nations Unies, « Trends in international migrant stock: migrants by destination and origin », International Migrant Stock 2015, actualisé en décembre 2015. Disponible à l'adresse suivante: [www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml](http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml).

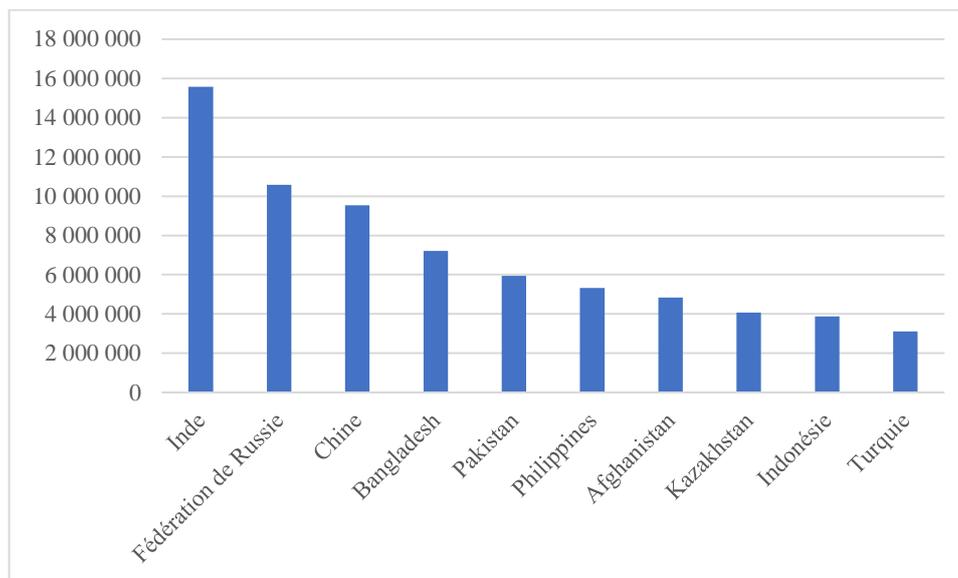
2. Parallèlement, à l'échelle mondiale, plus de 98,4 millions de migrants sont originaires de pays de la région (figures II et III)<sup>1</sup>. La plupart sont des migrants Sud-Sud, étant donné qu'ils se déplacent vers des pays voisins ou des pays de la même sous-région.

Figure II  
**Migrants originaires des pays de l'Asie et du Pacifique (1990-2015)**  
 (Nombre de migrants)



Source: Nations Unies, « Trends in international migrant stock ».

Figure III  
**Les dix premiers pays d'origine en Asie et dans le Pacifique (2015)**  
 (Nombre de migrants)

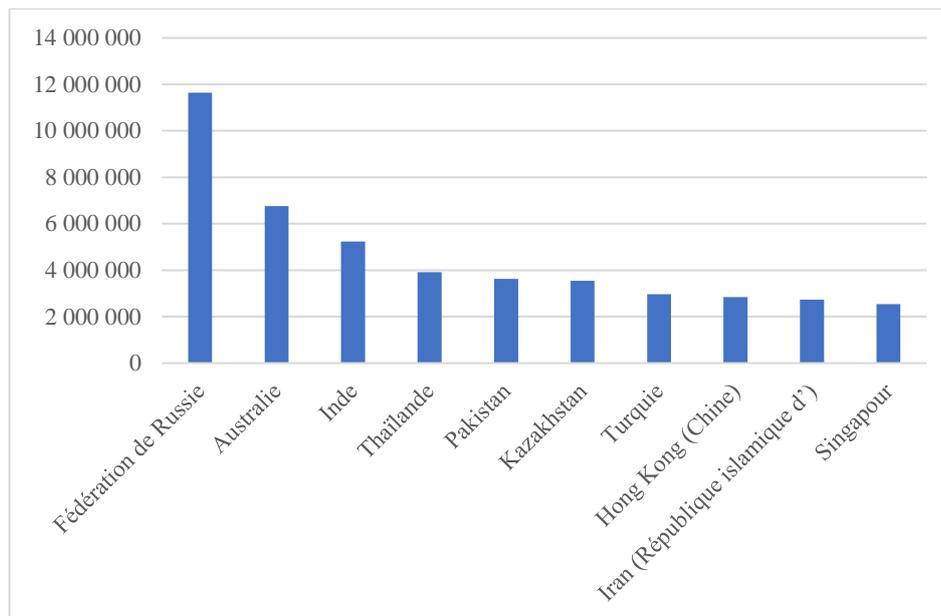


Source: Nations Unies, « Trends in international migrant stock ».

3. Sur les dix premiers pays de destination (figure IV) de la région, l'Australie est le seul pays dans lequel la plupart des migrants sont des résidents permanents. Au Brunéi Darussalam, en Fédération de Russie, au Kazakhstan, en Malaisie, en République de Corée, à Singapour et en Thaïlande, les migrants sont essentiellement des travailleurs migrants temporaires peu qualifiés originaires de pays voisins ou de pays de la même région. Enfin, les nombreux migrants qui se trouvent au Pakistan, en République islamique d'Iran et en Turquie sont en majorité des réfugiés<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Lorsqu'elle établit les estimations du nombre de migrants, l'Organisation des Nations Unies considère comme migrants internationaux les personnes nées dans un pays autre que celui où elles résident (personnes « nées à l'étranger »). Étant donné que, sur les 11 millions de migrants que compte la Fédération de Russie, beaucoup sont nés dans les anciennes républiques de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, ils n'auraient pas été considérés comme des migrants internes avant la dislocation de l'Union en 1991. De même, le grand nombre de migrants en Inde et au Pakistan s'explique également en partie par la partition du sous-continent au moment de l'indépendance de ces pays en 1947.

Figure IV  
**Les dix premiers pays de destination en Asie et dans le Pacifique (2015)**  
 (Nombre de migrants)



Source: Nations Unies, « Trends in international migrant stock ».

4. Les migrations temporaires de main-d'œuvre, réglementées et encadrées par les gouvernements, est le phénomène migratoire prédominant en Asie et dans le Pacifique. Toutefois, il existe de nombreux flux de migration irrégulière parallèlement aux migrations régulières. Certains des itinéraires de migration internationale dans la région sont également empruntés par des réfugiés et des demandeurs d'asile. De nombreux flux migratoires sont donc considérés comme des flux mixtes car s'y côtoient des migrants en situation régulière, des migrants en situation irrégulière, des migrants clandestins, des personnes victimes de la traite, des réfugiés et des demandeurs d'asile. Il est également important de noter que les migrants peuvent correspondre aux critères de plus d'une des catégories mentionnées ci-dessus et qu'ils peuvent passer d'une catégorie à l'autre.

5. En outre, il existe plusieurs autres formes de migration importantes. Il s'agit notamment de la migration en vue d'un établissement permanent, d'un emploi saisonnier, d'un mariage ou encore en vue de suivre des études. Bien que le volume de ces flux soit plus faible que celui des migrations temporaires de main-d'œuvre, leurs impacts sociaux peuvent être considérables. Les enfants peuvent également être concernés par les migrations internationales. Les défis que réserve l'avenir, comme ceux liés aux changements climatiques, pourraient déboucher sur de nouvelles formes de migration, soit au titre de stratégies d'adaptation positives, soit en réponse aux catastrophes (voir E/ESCAP/GCM/PREP/5).

6. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît l'importance de veiller à ce que les migrations se déroulent de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable<sup>3</sup>. De plus, en septembre 2016, l'Assemblée générale a convoqué une réunion plénière de haut niveau sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants, lors de laquelle elle a adopté la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants<sup>4</sup>. Cette

<sup>3</sup> Résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

<sup>4</sup> Résolution 71/1 de l'Assemblée générale.

Déclaration prévoyait la mise en place par les États d'un processus de négociations intergouvernementales devant conduire à l'adoption, lors d'une conférence intergouvernementale prévue en 2018, d'un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

7. Le présent document examine les différentes formes de migration en Asie et dans le Pacifique, et passe en revue certains des facteurs économiques, politiques, démographiques, sociaux et environnementaux qui sont à l'origine des migrations internationales dans la région.

## II. Migrations temporaires de main-d'œuvre

8. En Asie et dans le Pacifique, les migrations internationales sont pour l'essentiel le fait de travailleurs isolés qui migrent temporairement à la recherche d'un travail, généralement dans des emplois peu qualifiés ou peu valorisants, dans le cadre d'un processus facilité et réglementé par les gouvernements, mais mené par des agences de recrutement et d'emploi privées. La migration de main-d'œuvre concerne aussi bien les hommes que les femmes et il y a une nette division du travail par sexe. Plusieurs des principaux secteurs qui emploient des travailleurs migrants sont fortement masculinisés, comme celui de la construction. Les femmes représentent toutefois une proportion importante des travailleurs migrants, en particulier dans des secteurs comme les services et les soins de santé. Le travail domestique est également majoritairement assumé par les femmes.

9. Les migrations de main-d'œuvre sont les flux migratoires les plus importants de la région. Au cours des années 2012, 2013 et 2014, plus de 1,8 million de personnes par an ont quitté les Philippines pour travailler à l'étranger. Chaque année, plus d'un demi-million de personnes quittent le Bangladesh, l'Inde, l'Indonésie, le Népal et le Pakistan pour travailler à l'étranger, tandis que Sri Lanka, la Thaïlande et le Viet Nam déploient bien plus de 100 000 travailleurs migrants par an.

10. La proportion de femmes parmi les travailleurs migrants varie beaucoup entre les principaux pays d'origine. Certains des grands pays d'origine de l'Asie restreignent la migration des femmes, ce qui limite leur présence dans les mouvements migratoires officiels.

11. La demande de travailleurs au Moyen-Orient est à l'origine d'une grande partie des mouvements migratoires en provenance de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest. Plus de 95 % des travailleurs migrants originaires de l'Inde, du Pakistan et de Sri Lanka se trouvent en Asie de l'Ouest (tableau 1); il en va de même pour les deux tiers environ des travailleurs migrants en provenance du Bangladesh et des Philippines. L'Asie du Sud et de l'Ouest reçoit 58 % du nombre total de migrants en provenance du Népal et 48 % de celui en provenance de l'Indonésie. Les tendances économiques influent également sur la demande de travailleurs migrants. Le nombre de migrants quittant le Bangladesh, l'Inde, l'Indonésie et le Pakistan a diminué en 2009 et 2010, témoignant du ralentissement économique dans les pays producteurs de pétrole du Conseil de coopération des États arabes du Golfe.

12. En ce qui concerne les migrations temporaires de main-d'œuvre, l'éventail de compétences des migrants varie entre les principaux pays d'origine. Certains pays, comme le Bangladesh et les Philippines, affichent une proportion notable de travailleurs qualifiés expatriés. En 2013, environ 12 % des travailleurs philippins basés à terre nouvellement embauchés étaient des professionnels et des techniciens ou assimilés, et 54 % étaient des employés de bureau, des vendeurs et des travailleurs du secteur des services (tableau 2),

tandis qu'un tiers des travailleurs originaires du Bangladesh sont considérés comme des travailleurs qualifiés (tableau 3). L'écart entre les sexes est manifeste en ce qui concerne les niveaux de compétence des migrants et des migrantes. Par exemple, parmi les migrants sri-lankais, 58 % des hommes sont considérés comme des travailleurs qualifiés, des employés de bureau ou des travailleurs de niveau intermédiaire, alors que 86 % des femmes sont des travailleuses domestiques, et que 7 % sont considérées comme non qualifiées (tableau 4). En revanche, ce sont les Philippines qui constituent, parmi les migrants, l'essentiel du personnel infirmier, dont la plupart sont des femmes<sup>5</sup>.

Tableau 1

**Répartition des travailleurs migrants par pays d'origine et région de destination (dernière année pour laquelle on dispose de données)**

<i>Pays (dernière année pour laquelle on dispose de données)</i>	<i>Nombre total de travailleurs migrants</i>	<i>Asie de l'Est et du Sud-Est</i>	<i>Pourcentage du total</i>	<i>Asie de l'Ouest<sup>a</sup></i>	<i>Pourcentage du total</i>	<i>Autres régions</i>	<i>Pourcentage du total</i>
Bangladesh (2008)	875 109	163 344	19	571 737	65	140 028	16
Inde (2012)	747 041	21 261	3	725 288	97	492	<0,5
Indonésie (2007)	696 746	350 255	50	335 935	48	10 556	2
Népal (2009/10)	298 094	114 083	38	172 407	58	11 604	4
Pakistan (2009)	403 528	3 913	1	389 809	97	9 806	2
Philippines (2013) <sup>b</sup>	1 225 410	379 585	31	826 269	67	19 556	2
Sri Lanka (2012)	281 906	9 883	4	267 811	95	4 212	1
Thaïlande (2013)	130 511	80 314	62	25 715	20	24 482	19
Viet Nam (2010)	85 546	53 781	63	10 888	13	20 877	24

*Sources:* Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), base de données sur l'exode de main-d'œuvre (disponible à l'adresse suivante: <http://sitreport.unescapsdd.org/labour-migration-outflow>; site consulté le 30 août 2017); et données issues de l'Agence philippine pour l'emploi outre-mer (disponible à l'adresse suivante: [www.poea.gov.ph/ofwstat/compendium/2013.pdf](http://www.poea.gov.ph/ofwstat/compendium/2013.pdf); site consulté le 30 août 2017).

<sup>a</sup> L'Asie de l'Ouest comprend les pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, ainsi que la Jordanie, le Liban et la Libye.

<sup>b</sup> Dix premières destinations seulement.

<sup>5</sup> Organisation internationale pour les migrations (OIM) et Scalabrini Migration Centre, *Country Migration Report: The Philippines 2013* (Makati City et Quezon City, 2013).

Tableau 2  
**Travailleurs migrants philippins nouvellement recrutés (sous contrat à terre), répartis par grands groupes professionnels (2013)**

<i>Groupe professionnel</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
<b>Total</b>	<b>464 888</b>	<b>100</b>
Professionnels, techniciens et assimilés	53 840	12
Gestionnaires et cadres	1 947	<0,5
Employés de bureau	12 893	3
Vendeurs	9 220	2
Travailleurs du secteur des services	230 030	49
Travailleurs agricoles	2 233	<0,5
Travailleurs du secteur de la production	147 776	32
Autres	6 949	1

Source: données de l'Agence philippine pour l'emploi outre-mer.

Tableau 3  
**Travailleurs migrants bangladais, par niveau de qualification (2013)**

<i>Niveau de qualification</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
<b>Total</b>	<b>409 253</b>	<b>100</b>
Professionnels	689	<0,5
Qualifiés	133 754	33
Semi-qualifiés	62 528	15
Non qualifiés	212 282	52

Source: CESAP, base de données sur l'exode de main-d'œuvre.

Tableau 4  
**Travailleurs migrants sri-lankais, par niveau de qualification et par sexe (2012)**

<i>Niveau de qualification</i>	<i>Hommes</i>		<i>Femmes</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
<b>Total</b>	<b>143 784</b>	<b>100</b>	<b>138 547</b>	<b>100</b>
Professionnels	4 018	3	427	<0,5
Niveau intermédiaire	8 724	6	554	<0,5
Employés de bureau	14 976	10	1 190	1
Qualifiés	59 781	42	7 297	5
Semi-qualifiés	3 008	2	457	<0,5
Non qualifiés	53 277	37	9 570	7
Travailleurs domestiques	..	..	119 052	86

Source: CESAP, base de données sur l'exode de main-d'œuvre.

13. Les pays de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale obéissent à un système particulier de migration de main-d'œuvre. La Fédération de Russie – pays de la sous-région le plus avancé sur le plan économique et dont la population en âge de travailler décline – attire un grand nombre de migrants en provenance d'autres pays où les salaires sont plus bas. Le Kazakhstan est une destination de plus en plus privilégiée par les travailleurs migrants de la sous-région, car ses réserves de pétrole et de gaz naturel en font un pays économiquement dynamique.

14. Cette circulation de main-d'œuvre est facilitée par l'existence de régimes d'exemption de visa pour les déplacements entre la Fédération de Russie et la plupart des autres pays de la sous-région, par les nombreuses liaisons de transport existantes, ainsi que par la maîtrise généralisée de la langue russe. Depuis l'adhésion de leurs pays à l'Union économique eurasiennne, les Arméniens, les Kazakhs et les Kirghizes n'ont plus besoin de permis de travail pour travailler en Fédération de Russie. Les ressortissants de pays qui n'ont pas besoin d'un visa de voyage peuvent demander directement au Service fédéral des migrations de la Fédération de Russie la délivrance d'une « autorisation » leur permettant de travailler pour des personnes physiques ou morales.

15. En 2014, le Service fédéral des migrations de la Fédération de Russie a délivré des documents autorisant 3,7 millions de personnes à travailler (à savoir 1,3 million de permis de travail et 2,4 millions d'autorisations). On estime qu'environ 30 % des bénéficiaires sont des femmes<sup>6</sup>.

### **Migrations de personnel hautement qualifié**

16. Certains flux migratoires comportent un nombre élevé de migrants hautement qualifiés. En 2010-2011, on dénombrait 25 millions de migrants venus d'Asie dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Parmi eux, 44,7 % avaient suivi des études jusqu'au niveau tertiaire. Deux millions de migrants disposant d'une instruction supérieure ont quitté l'Asie pour les pays de l'OCDE au cours des cinq années précédant la période 2010-2011, soit plus que dans toute autre région du monde. Les migrants en provenance de l'Inde et de la Chine représentent la plus grande part des migrants asiatiques disposant d'une instruction supérieure dans les pays de l'OCDE<sup>7</sup>.

17. Les schémas migratoires des migrants hautement qualifiés ne sont pas les mêmes que ceux des migrants peu qualifiés, en ce qui concerne les destinations, la manière de procéder et les conditions de vie et de travail. Les gouvernements jouent généralement un rôle beaucoup moins important dans la migration des professionnels et des travailleurs hautement qualifiés que dans celle des travailleurs peu qualifiés. Toutefois, plusieurs gouvernements des pays d'origine prennent des mesures pour promouvoir la migration de travailleurs qualifiés. Par exemple, la société de placement à l'étranger du Pakistan (Overseas Employment Corporation) s'attache à promouvoir l'embauche à l'étranger de professionnels et de travailleurs hautement qualifiés. La Division des affaires des Indiens d'outre-mer du Ministère indien

<sup>6</sup> Sergey V. Ryazantsev, « The role of labour migration in the development of the economy of the Russian Federation », *Facilitating Migration Management in North and Central Asia*, Working Paper No. 1 (Bangkok, CESAP, 2016). Disponible à l'adresse suivante: [www.unescap.org/sites/default/files/1%20Role%20of%20Labour%20Eng%20report%20v3-2-E.pdf](http://www.unescap.org/sites/default/files/1%20Role%20of%20Labour%20Eng%20report%20v3-2-E.pdf).

<sup>7</sup> Institut de la Banque asiatique de développement, Organisation internationale du Travail (OIT) et OCDE, *Building Human Capital through Labor Migration in Asia* (Tokyo, Bangkok et Paris, 2015), pp. 8-9.

des affaires extérieures procède à des évaluations des compétences sur les marchés du travail de plusieurs pays européens afin de recenser les domaines dans lesquels l'Inde dispose d'un avantage concurrentiel. Le Viet Nam encourage également la migration de travailleurs qualifiés, en envoyant des ingénieurs et des ouvriers du bâtiment qualifiés au Moyen-Orient, au Japon et en République de Corée<sup>8</sup>.

18. En raison de la contribution que les migrants hautement qualifiés peuvent apporter à l'économie, de nombreux pays, en particulier les pays à revenu élevé, ont élaboré des politiques destinées à attirer et à retenir ces personnes. Les gouvernements de la région font intervenir des programmes de mobilité des étudiants et des systèmes de points pour sélectionner les migrants hautement qualifiés, les attirer et faciliter leur installation.

19. Cette migration professionnelle est souvent caractérisée par des flux bidirectionnels de migrants, les migrants entretenant des contacts personnels et professionnels fréquents avec leur pays d'origine, organisant des séminaires ou entreprenant des travaux de recherche collaboratifs alors qu'ils sont à l'étranger. Cela suggère qu'une diaspora composée d'universitaires, de scientifiques, de chercheurs et autres émigrés hautement qualifiés peut constituer un atout sur le plan des gains de compétences, même si ces professionnels restent à l'étranger.

### III. Moteurs de la migration

20. On distingue divers moteurs de la migration, à savoir les facteurs qui incitent à émigrer et ceux qui déclenchent la migration. Dans de nombreux cas, la migration est motivée par les besoins immédiats – crises humanitaires ou menaces pesant sur les moyens de subsistance – mais aussi par les besoins financiers. Toutefois, on ne peut migrer que s'il est possible de le faire, c'est-à-dire en cas de possibilité d'emploi, et s'il existe des filières de migration, qu'il s'agisse de voies régulières et officielles, informelles ou illégales (par l'intermédiaire des passeurs de migrants clandestins notamment).

#### A. Facteurs économiques, démographiques et politiques

21. La question de savoir dans quelle mesure la pauvreté est un moteur de la migration a été largement abordée dans la littérature sur le sujet. Souvent, ce ne sont pas les plus pauvres qui migrent, car la migration exige des ressources importantes. Toutefois, la réalité dans la région Asie-Pacifique, où les migrants acceptent souvent des conditions de travail précaires dans le pays de destination, montre que l'espoir de gagner un salaire relativement plus élevé stimule l'envie de migrer. Des études montrent également que la migration d'un membre de la famille a permis à de nombreux ménages de sortir de la pauvreté, ce qui signifie que les ménages concernés vivaient auparavant dans une certaine pauvreté.

22. En effet, en Asie et dans le Pacifique les mouvements migratoires se font principalement entre les pays ayant un faible revenu par habitant et les pays plus riches, où il est possible de percevoir un salaire plus élevé. Plusieurs études soulignent que les ménages tirent des avantages économiques de la migration grâce aux transferts de fonds, ces sommes contribuant à leur tour à

<sup>8</sup> Institut de la Banque asiatique de développement, *Labor Migration, Skills and Student Mobility in Asia* (Tokyo, 2014).

des améliorations sur le plan de la santé et de l'éducation<sup>9</sup>. Ainsi, la migration est parfois considérée comme une stratégie de subsistance.

23. Les facteurs démographiques sont également à l'origine des mouvements migratoires en Asie et dans le Pacifique, en particulier dans les pays où une proportion non négligeable de jeunes n'a pas accès à des possibilités d'emploi décent. La plupart des migrants sont des jeunes en âge de travailler. Les pays dans lesquels ce groupe de population décroît attirent donc les migrants, tandis que les pays qui connaissent une augmentation rapide du nombre de jeunes en âge de travailler enregistrent une émigration nette. Ainsi, la migration peut être un moyen de contribuer à réduire le chômage des jeunes.

24. De nombreuses personnes sont contraintes de se déplacer en raison de conflits, de persécutions politiques, de violations des droits de l'homme dont elles sont victimes ou d'une situation d'apatridie, et elles n'ont d'autre choix que de chercher refuge à l'étranger. Même dans ces cas-là, les considérations liées au revenu ou aux débouchés déterminent le lieu de migration. En cas de conflit, les gens émigrent souvent d'abord vers les pays voisins, mais d'autres facteurs déterminent leur capacité à émigrer vers d'autres pays.

## B. Facteurs environnementaux

25. Les contraintes croissantes qui s'exercent sur le milieu naturel font que certains changements environnementaux – tels que l'élévation du niveau de la mer, la déforestation et la dégradation des terres – pourraient bien provoquer une augmentation des migrations transfrontières. Les effets potentiels des changements climatiques sont particulièrement préoccupants dans le Pacifique, car l'élévation du niveau de la mer peut inonder les petites îles et les atolls de basse altitude, ce qui peut toucher des populations entières. Les sécheresses toujours plus fréquentes et l'intensité accrue des cyclones tropicaux auront des effets qui pourraient bien être perceptibles plus tôt que les conséquences de l'élévation du niveau de la mer.

26. La migration volontaire pourrait devenir une stratégie d'adaptation aux changements climatiques. Elle peut contribuer à réduire la pression démographique dans les zones soumises à des agressions environnementales, procurer un moyen de diversifier les revenus des familles exposées aux changements climatiques et compenser le risque associé aux déplacements liés à la dégradation de l'environnement. Par exemple, Kiribati est menacée, selon les prévisions, par l'élévation du niveau de la mer. Le Gouvernement a mis en place un certain nombre de solutions visant à réduire la vulnérabilité du pays aux changements climatiques, dont la notion de « migration dans la dignité », l'idée étant de constituer des communautés d'expatriés dans des pays comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et d'améliorer le niveau d'instruction et les compétences professionnelles des ressortissants de Kiribati afin qu'ils aient des possibilités de migration<sup>10</sup>.

<sup>9</sup> Geoffrey Ducanes, « The welfare impact of overseas migration on Philippine households: analysis using panel data », *Asian and Pacific Migration Journal*, vol. 24, numéro 1 (mars 2015), pp. 79-106; et Md. Nurul Islam, « Migration from Bangladesh and overseas employment policy » (Dhaka, Bureau de la main-d'œuvre, de l'emploi et de la formation, n.d.) (Disponible à l'adresse suivante: [www.bmet.gov.bd/BMET/resources/Static%20PDF%20and%20DOC/publication/Migration-BOEP.pdf](http://www.bmet.gov.bd/BMET/resources/Static%20PDF%20and%20DOC/publication/Migration-BOEP.pdf)).

<sup>10</sup> Karen E. McNamara, « Migration transfrontalière dans la dignité à Kiribati », *Revue migrations forcées (RMF)*, numéro 49 (mai 2015), p. 62.

### C. Facteurs facilitant les migrations

27. Les migrants ne seront en mesure de migrer que s'il existe de véritables possibilités de le faire. Il est souvent déclaré que les migrations temporaires de main-d'œuvre à grande échelle depuis les Philippines, et depuis d'autres pays par la suite, ont été l'effet de la hausse des prix du pétrole dans les années 1970 et de la forte demande de main-d'œuvre des pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe. Les pénuries de main-d'œuvre dans les pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, mais aussi celles qui commencent à apparaître dans certains pays asiatiques, ont également créé des possibilités – souvent temporaires – de migration de main-d'œuvre.

28. Les mécanismes mis en place par les gouvernements pour organiser, faciliter et réglementer la migration des travailleurs (temporaires), notamment les mémorandums d'entente bilatéraux et les accords régionaux et internationaux, sont un autre facteur qui crée des possibilités de migration. Ces mécanismes définissent l'ampleur, la direction et la composition des flux migratoires puisqu'ils fixent les critères servant à déterminer qui peut migrer et dans quelles conditions.

29. Dans la région Asie-Pacifique, les recrutements se font principalement par l'intermédiaire d'agences d'emploi privées, qui tirent leurs revenus des frais imputés aux employeurs et aux migrants, bien que dans le cas des migrants, cette pratique soit interdite par la Convention de 1997 de l'OIT sur les agences d'emploi privées (n° 181). Le recrutement est devenu une industrie qui se chiffre à plusieurs milliards de dollars dans la région. Les agences de recrutement, qui ont tout intérêt à convaincre les travailleurs de migrer à l'étranger, sont devenues très actives dans ce domaine et promeuvent activement une culture de la migration. Quant aux migrants, ils ne pourraient souvent pas émigrer sans faire appel à des agents de recrutement privés, qui les aident à effectuer les démarches administratives souvent complexes. Ces agents peuvent également fournir d'autres services qui facilitent le processus de migration, sur le plan juridique ou autre, par exemple en prêtant aux migrants l'argent nécessaire pour s'acquitter des frais initiaux ou en les aidant à organiser leur voyage.

30. Les réseaux de relations jouent également un rôle important dans la facilitation des migrations. Les migrants de la première heure peuvent encourager leurs connaissances restées au pays à émigrer, leur donner des informations et une aide dans leur projet migratoire, en les aiguillant vers certains pays ou lieux de destination. C'est ce qu'on appelle la migration en chaîne. Elle permet de réduire les coûts et les risques associés aux migrations internationales, et offre de meilleures perspectives de revenus. La migration en chaîne peut conduire à terme à une migration à grande échelle et à l'établissement de communautés transnationales qui entretiennent des liens étroits à la fois avec le pays d'origine et avec le pays de destination.

31. L'échange d'information entre le lieu d'origine et le lieu de destination peut encourager d'autres candidats à la migration à partir à leur tour (migration en chaîne). Des informations peuvent être envoyées par des émigrés déjà établis ou via des agents de recrutement ou des intermédiaires sur place afin d'encourager les amis et les proches à émigrer dans le même pays. Ainsi, les agents de recrutement et les réseaux de relations dans le pays d'accueil jouent parfois un rôle similaire. La maîtrise d'une langue commune au pays d'origine et au pays d'accueil est aussi un facteur qui contribue à la création de réseaux de relations et à la migration internationale, comme c'est le cas entre plusieurs pays d'origine et la Fédération de Russie.

32. L'existence de perspectives d'emploi dans des pays proches géographiquement et culturellement, voire l'existence d'une langue commune, peut également faciliter la migration. S'il est vrai que les facteurs économiques sont un ressort de la migration, les migrants ne partent généralement pas dans les pays où les salaires sont les plus élevés, mais préfèrent des lieux relativement proches où des réseaux bien établis existent déjà.

## IV. Complexité des flux migratoires

### A. Migration irrégulière

33. On dispose de peu de données sur la migration irrégulière, du fait de la nature même de ce type de migration. Toutefois, il est évident qu'une part importante des migrations entre les pays de la région Asie-Pacifique et à partir de ceux-ci constituent des migrations irrégulières. Les données émanant des pays donnent une indication de l'ampleur de ces migrations. Par exemple, selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), il y a environ 30 000 migrants en situation irrégulière aux Maldives, ce qui représente plus d'un tiers de tous les travailleurs migrants. Les estimations du nombre de migrants en situation irrégulière en Malaisie varient entre 600 000 et 1,9 million de personnes<sup>11</sup>. Le nombre de migrants en situation irrégulière en Thaïlande fluctue du fait des aménagements apportés périodiquement aux politiques et aux programmes de régularisation; en 2013, près de 900 000 migrants originaires du Cambodge, du Myanmar et de la République démocratique populaire lao ont régularisé leur situation<sup>12</sup>.

34. Le nombre de citoyens afghans en République islamique d'Iran et au Pakistan est probablement beaucoup plus élevé que le chiffre officiellement enregistré au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ou dans les registres publics officiels, car certains réfugiés ne souhaitent pas être recensés<sup>13</sup>.

35. Selon les estimations, entre 3 et 4 millions de migrants travailleraient sans autorisation en Fédération de Russie, ce chiffre passant à 5 à 7 millions au printemps et en été, époques où le pays reçoit un afflux de migrants saisonniers<sup>14</sup>. Ce nombre a probablement baissé car il est désormais plus facile de passer par les filières de migration régulière de la Fédération de Russie. Au Kazakhstan, un grand nombre de travailleurs migrants travaillent en situation irrégulière<sup>15</sup>.

<sup>11</sup> ONUDC, *Migrant Smuggling in Asia: A Thematic Review of Literature* (Bangkok, 2012). Disponible à l'adresse suivante: [www.unodc.org/unodc/en/publications-by-date.html](http://www.unodc.org/unodc/en/publications-by-date.html).

<sup>12</sup> Jerrold W. Huguet, ed., *Thailand Migration Report 2014* (Bangkok, Nations Unies, groupe de travail thématique sur la migration en Thaïlande, 2014).

<sup>13</sup> Saher Baloch, « Not every Afghan living in Pakistan is a refugee, says UNHCR », *Dawn*, 30 décembre 2014. Disponible à l'adresse suivante: [www.dawn.com/news/1153911](http://www.dawn.com/news/1153911).

<sup>14</sup> Vladimir Iontsev et Irina Ivakhnyuk, « Role of international labour migration in Russian economic development », CARIM-East Research Report 2012/04, (Fiesole, Institut universitaire européen, 2012), p. 23. Disponible à l'adresse suivante: [www.migrationpolicycentre.eu/publications](http://www.migrationpolicycentre.eu/publications).

<sup>15</sup> Kazakhstan, Commission des droits de l'homme, sous l'autorité du Président de la République du Kazakhstan, *Special Report: Migrants' Rights in the Republic of Kazakhstan* (Astana, 2013). Disponible à l'adresse suivante: [www.iom.kz/en/publications](http://www.iom.kz/en/publications).

36. La Commission des Philippins expatriés a estimé que sur près de 10,5 millions de Philippins qui se trouvaient à l'étranger en décembre 2012, plus de 1,3 million étaient en situation irrégulière<sup>16</sup>. Par ailleurs, il y a environ 150 000 migrants vietnamiens en situation irrégulière en Europe, dont 50 000 au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Il y en a environ 10 000 en République de Corée<sup>11</sup>.

37. Les femmes sont souvent confrontées à plus de restrictions que les hommes en matière de migration, ce qui les amène à avoir recours aux filières de migration irrégulière. Par exemple, dans la région, certains pays d'origine imposent des restrictions à la migration des femmes, par exemple en fixant un âge minimum pour les migrantes, afin de les protéger des abus; cependant, ces mesures donnent souvent lieu à des cas de migration irrégulière, car les femmes ne veulent pas renoncer aux opportunités offertes par la migration (voir le passage ci-dessous qui traite des migrantes). Parallèlement, la segmentation du travail entre les sexes dans les pays de destination fait que l'importance du travail des femmes est souvent sous-estimée, parce que de nombreuses fonctions dites « féminines », comme les travaux domestiques, ne sont pas considérées comme relevant des secteurs formels du marché du travail. C'est pour cela que les femmes désireuses d'émigrer ont moins de possibilités d'utiliser les voies légales pour le faire.

## B. Flux mixtes

38. Dans certaines zones de la région, un grand nombre de migrants franchissent clandestinement les frontières, souvent grâce à des passeurs. Ces flux peuvent rassembler diverses catégories de migrants – victimes de la traite des êtres humains, demandeurs d'asile, réfugiés, enfants migrants non accompagnés et travailleurs migrants. C'est pourquoi ces mouvements sont appelés migrations mixtes. Dans ces circonstances, il est difficile de déterminer le statut des migrants – qu'ils soient en situation régulière, des clandestins, des victimes de la traite ou des réfugiés (voir E/ESCAP/GCM/PREP/4).

39. L'OIM a mis en place des programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration pour aider les migrants – dont beaucoup sont en situation irrégulière, notamment les victimes de la traite – à rentrer chez eux et à s'y réinsérer de manière humaine et digne. En 2012, l'OIM a aidé 92 905 migrants à rentrer au pays, notamment en Afghanistan, au Bangladesh, en Fédération de Russie, au Pakistan et à Sri Lanka<sup>17</sup>.

## C. Trafic de migrants

40. Le trafic de migrants est une sous-catégorie de la migration irrégulière. De nombreuses personnes qui souhaitent émigrer illégalement dépendent de l'aide d'autres personnes. Ces personnes peuvent être des amis ou des parents, de petits intermédiaires ou des groupes associés à la criminalité transnationale organisée.

<sup>16</sup> Philippines, Commission des Philippins expatriés, « Stock estimate of overseas Filipinos: as of December 2012 » (Manille, 2012). Disponible à l'adresse suivante: [www.cfo.gov.ph/images/statistics/stock\\_estimate/StockEstimate2012.pdf](http://www.cfo.gov.ph/images/statistics/stock_estimate/StockEstimate2012.pdf).

<sup>17</sup> OIM, *Counter Trafficking and Assistance to Vulnerable Migrants: Annual Report of Activities 2011* (Genève, 2012), p. 10.

41. L'ONU DC a tenté d'estimer le nombre de personnes faisant l'objet d'un trafic dans les principaux flux de migrants en Asie de l'Est et du Sud-Est et les montants générés par ces activités. L'ONU DC estime qu'un peu plus d'un demi-million de migrants sont introduits clandestinement chaque année en Thaïlande, la plupart en provenance du Cambodge, du Myanmar et de la République démocratique populaire lao, ce qui génère chaque année 192 millions de dollars de gains pour les passeurs<sup>18</sup>. La Malaisie est également une destination privilégiée pour les migrants clandestins en provenance de l'Indonésie et des pays de la sous-région du Mékong<sup>19</sup>.

42. Environ 12 000 migrants chinois en situation irrégulière entrent clandestinement aux États-Unis d'Amérique tous les ans. Chacun d'entre eux paie en moyenne 50 000 dollars, ce qui représente pour les passeurs un total annuel pouvant aller jusqu'à 600 millions de dollars<sup>18</sup>. L'ONU DC estime également qu'environ 36 000 migrants chinois sont introduits clandestinement dans l'Union européenne chaque année, ce qui leur coûte en moyenne 17 000 dollars chacun, et rapporte plus de 600 millions de dollars aux passeurs. De plus, des migrants originaires de la République populaire démocratique de Corée sont introduits clandestinement en Chine et en République de Corée. Le Japon, la République de Corée et Hong Kong (Chine) sont les principales destinations des clandestins en provenance de l'Asie de l'Est<sup>19</sup>.

43. Au Viet Nam, des réseaux de passeurs sont également actifs et ils font passer illicitement environ 18 000 personnes vers l'Europe chaque année, contre moins de 1 000 par an vers les États-Unis. En supposant que les migrants vietnamiens paient les mêmes frais que les migrants chinois le long de ces itinéraires, ils rapportent environ 300 millions de dollars aux passeurs qui les emmènent en Europe, et peut-être 50 millions de dollars pour ceux qui les emmènent aux États-Unis<sup>18</sup>.

44. En Asie du Sud et du Sud-Ouest, l'Afghanistan est un important pays d'origine des migrants clandestins. La plupart d'entre eux se rendent au Pakistan et en République islamique d'Iran, mais certains émigrent dans les pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, en Europe, en Australie, en Chine et en Inde. De nombreux migrants clandestins pakistanais se rendent dans les pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, en Europe et, jusqu'à récemment, en Australie, pour la plupart avec l'aide de passeurs. Les flux de migration irrégulière au départ du Bangladesh, de l'Inde et de Sri Lanka – en grande partie facilités par des passeurs qui aident les migrants à rejoindre l'Europe, les États du Golfe, l'Amérique du Nord, le Pacifique et l'Asie du Sud-Est – sont également considérables. Dans la sous-région de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, la migration irrégulière se fait principalement à destination de l'Inde<sup>19</sup>.

45. L'Asie du Nord et l'Asie centrale ayant eu historiquement une politique d'ouverture des frontières, le trafic illicite de migrants en provenance des pays de la sous-région vers la Fédération de Russie et le Kazakhstan est limité. Toutefois, la sous-région sert de point de transit pour le passage clandestin vers l'Europe de migrants originaires d'Asie du Sud et du Sud-Ouest et d'Asie du Sud-Est<sup>20</sup>.

<sup>18</sup> ONU DC, *Transnational Organized Crime in East Asia and the Pacific: A Threat Assessment* (Bangkok, 2013). Disponible à l'adresse suivante: [www.unodc.org/unodc/en/publications.html](http://www.unodc.org/unodc/en/publications.html).

<sup>19</sup> ONU DC, *Migrant Smuggling in Asia: Current Trends and Related Challenges* (Bangkok, 2015). Disponible à l'adresse suivante: [www.unodc.org/unodc/en/publications.html](http://www.unodc.org/unodc/en/publications.html).

<sup>20</sup> OIM, *Baseline Research on Smuggling of Migrants in, from and through Central Asia* (Vienne, 2006).

## D. Traite des êtres humains

46. La traite est distincte du trafic illicite de migrants car elle implique l'exploitation des migrants. Selon le *Rapport mondial sur la traite des personnes*, les tendances en matière de traite varient considérablement dans l'ensemble de la région. En Asie du Sud, la plupart des cas concernent des victimes de la traite à des fins de travail forcé, tandis qu'en Asie de l'Est et dans le Pacifique, il s'agit essentiellement de cas de traite à des fins d'exploitation sexuelle<sup>21</sup>. De plus, on estime qu'environ 1,6 million de personnes en Asie du Nord et en Asie centrale sont victimes de la traite à des fins de travail forcé chaque année. Les trois quarts d'entre elles sont des femmes, et pour la plupart, elles sont victimes d'exploitation sexuelle<sup>22</sup>.

47. Les victimes de la traite sont contraintes de travailler dans un certain nombre de secteurs. Dans une étude portant sur les hommes et les femmes bénéficiant des services d'assistance fournis aux victimes de la traite au Cambodge, en Thaïlande et au Viet Nam, les personnes interrogées ont répondu que la traite dont elles avaient fait l'objet concernait 15 secteurs professionnels différents. Les trois principales formes de travail forcé, qui concernent les deux tiers (67,2 %) des personnes interrogées, étaient le commerce du sexe (29,9 %), la pêche (25 %) et les travaux en usine (12,3 %); parmi les moins de 18 ans, plus de la moitié ont été victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle. Les personnes interrogées ont également mis l'accent sur la violence qui accompagne la traite, près de la moitié des hommes (49,3 %) et la plupart des femmes (60 %) ayant fait état de cas de violence sexuelle et/ou physique dans le pays de destination. Ces résultats mettent en lumière le fait que la traite des êtres humains constitue une violation des droits de l'homme des migrants<sup>23</sup>.

48. L'OIM a indiqué qu'elle avait aidé au total 6 290 victimes de la traite en 2014, dont 3 000 femmes et plus de 1 000 enfants. La plupart des victimes de la traite étaient exploitées pour le travail (70 %), tandis que 17 % étaient des victimes d'exploitation sexuelle. Depuis 1997, l'OIM a prêté assistance à plus de 75 000 victimes de la traite des personnes<sup>24</sup>.

49. Ces données statistiques mondiales mettent en évidence le fait que seule une proportion réduite des personnes considérées comme victimes de la traite avait été recensée.

## E. Réfugiés

50. En 2016, la région Asie-Pacifique a accueilli plus de 6,5 millions de réfugiés et personnes se trouvant dans des situations analogues à celle des réfugiés, soit près de 40 % des 17,2 millions de réfugiés dans le monde. Trois pays accueillent près des trois quarts des réfugiés dans la région Asie-Pacifique, à savoir la Turquie (environ 2,9 millions), le Pakistan (environ

<sup>21</sup> *Rapport mondial sur la traite des personnes 2016* (publication des Nations Unies, numéro de vente: E.16.IV.6).

<sup>22</sup> Sergey Ryazantsev, *Trafficking in Human Beings for Labour Exploitation and Irregular Labour Migration in the Russian Federation: Forms, Trends and Countermeasures* (Moscou, Conseil des États de la mer Baltique, 2014).

<sup>23</sup> Cathy Zimmerman et autres, *Health and Human Trafficking in the Greater Mekong Subregion: Findings from a Survey of Men, Women and Children in Cambodia, Thailand and Viet Nam* (Genève, OIM; Londres, London School of Hygiene and Tropical Medicine, 2014).

<sup>24</sup> OIM, « Rapport du Directeur général sur les travaux de l'Organisation pour l'année 2014 », document C/106/3. Disponible à l'adresse suivante: <https://governingbodies.iom.int/system/files/en/council/106/C106-3-DGReportfor2014.pdf>.

1,4 million) et la République islamique d'Iran (près d'un million). La Turquie et le Pakistan accueillent actuellement le plus grand nombre de réfugiés au monde, la République islamique d'Iran se classant au quatrième rang<sup>25</sup>.

51. La plupart des réfugiés qui se trouvent dans la région Asie-Pacifique proviennent d'Afghanistan (environ 2,3 millions) et de la République arabe syrienne (environ 2,8 millions). En 2016, en ce qui concerne le nombre de réfugiés, l'Afghanistan était le deuxième plus grand pays d'origine au monde: 2,5 millions d'Afghans vivaient à l'étranger en tant que réfugiés. Bien que des programmes de retour aient été mis en place au Pakistan et en République islamique d'Iran, les Afghans continuent de quitter leur pays et la situation des réfugiés afghans reste l'une des plus complexes au monde. Depuis 2012, la Turquie est devenue un grand pays d'accueil à la suite de l'arrivée d'un grand nombre de réfugiés en provenance de la République arabe syrienne.

## V. Types spécifiques de migration

### A. Établissement permanent

52. Trois pays de la région ont édicté des politiques prévoyant l'acceptation d'un nombre important de migrants en vue d'une installation permanente: l'Australie, la Nouvelle-Zélande et Singapour. On trouvera ci-après une brève description de ces politiques.

#### 1. Australie

53. L'Australie applique trois grands programmes destinés à permettre l'installation permanente des migrants: le programme de migration, le programme humanitaire et le programme innovation et investissement pour les entreprises. De plus, l'Accord bilatéral transtasman permet aux Néo-zélandais de vivre et de travailler en Australie.

54. Le programme de migration est un programme qui a permis à 189 770 migrants de s'installer de façon permanente en Australie au cours de l'exercice budgétaire 2015/16. Parmi ceux-ci, plus des deux tiers, soit 128 550, ont été admis dans le cadre du « volet migrants qualifiés » qui s'applique aux migrants qualifiés, 57 400 ont été admis dans le cadre du « volet famille » qui concerne les membres de la famille de citoyens et de résidents permanents non australiens, et 308 sont entrés sur territoire dans le cadre du « volet spécial d'admissibilité ». En 2015/16, le plus grand nombre de visas d'immigration a été délivré à des ressortissants indiens (40 145), chinois (29 008) et du Royaume-Uni (18 951)<sup>26</sup>.

55. Toutefois, les migrants néo-zélandais représentent la part la plus importante des nouveaux arrivants. En 2012/13, 52 012 personnes sont entrées en Australie dans le cadre de l'Accord bilatéral transtasman, qui prévoit la libre circulation des personnes<sup>27</sup>.

<sup>25</sup> HCR, *Global Trends: Forced Displacement in 2016* (Genève, 2017). Disponible à l'adresse suivante: [www.unhcr.org/5943e8a34](http://www.unhcr.org/5943e8a34).

<sup>26</sup> Australie, Ministère de l'immigration et de la protection des frontières, *2015-16 Migration Programme Report* (Canberra, 2016). Disponible à l'adresse suivante: [www.border.gov.au/ReportsandPublications/Documents/statistics/2015-16-migration-programme-report.pdf](http://www.border.gov.au/ReportsandPublications/Documents/statistics/2015-16-migration-programme-report.pdf).

<sup>27</sup> Australie, Ministère de l'immigration et de la protection des frontières, « Fact sheet – New Zealanders in Australia ». Disponible à l'adresse suivante: [www.border.gov.au/about/corporate/information/fact-sheets/17nz](http://www.border.gov.au/about/corporate/information/fact-sheets/17nz) (site consulté le 30 août 2017).

56. Le programme innovation et investissement pour les entreprises a été lancé en juillet 2012 et prévoit la délivrance d'un visa pour les gros investisseurs, à savoir les personnes désireuses d'investir au moins 5 millions de dollars australiens dans le pays. Le programme humanitaire a débouché sur la délivrance de 17 555 visas en 2015/16, dont près de la moitié l'ont été à des ressortissants irakiens et syriens<sup>28</sup>.

## 2. Nouvelle-Zélande

57. La loi de 1991 portant modification de la loi sur l'immigration a débouché sur l'adoption d'un modèle à moyen terme axé sur le capital humain prévoyant la migration de personnes qualifiées, et sur l'instauration d'un système de points en matière d'admission. Ce système prévoit l'octroi de points en fonction de plusieurs critères, notamment le niveau de qualification, l'expérience professionnelle, la maîtrise de l'anglais et l'âge.

58. Actuellement, la Nouvelle-Zélande a défini un objectif sur trois ans pour les admissions. L'objectif pour la période allant de 2011/12 à 2013/14 était de 135 000 à 150 000 admissions de migrants qualifiés. Dans la mesure où des points sont attribués aux personnes ayant déjà un emploi dans le pays ou à celles bénéficiant d'une offre d'emploi – le fait d'avoir étudié en Nouvelle-Zélande donnant par ailleurs droit à l'octroi de points supplémentaires –, la plupart des candidats résident déjà dans le pays, parce qu'ils sont entrés sur le territoire en qualité d'étudiants ou de travailleurs temporaires<sup>29</sup>. La Nouvelle-Zélande délivre également un nombre plus restreint de visas d'affaires de longue durée et de visas pour entrepreneur et investisseur.

## 3. Singapour

59. Les migrants hautement qualifiés de Singapour sont répartis en quatre catégories de travailleurs titulaires d'un permis de travail. Après avoir travaillé à Singapour pendant deux ans, les titulaires d'un permis de travail peuvent présenter une demande de résidence permanente. Les personnes qui ont le statut de résident permanent depuis deux à six ans et qui remplissent d'autres critères peuvent présenter une demande de citoyenneté (tableau 5). Depuis 2007, les titulaires d'un permis de travail qui ont travaillé à Singapour pendant deux à cinq ans et qui gagnent un salaire annuel d'au moins 27 000 dollars bénéficient d'un permis de travail personnalisé (appelé *Personalized Employment Pass*). Les professionnels étrangers qui souhaitent immigrer à Singapour peuvent également faire une demande de permis si leur dernier salaire mensuel était d'au moins 6 100 dollars.

<sup>28</sup> Australie, Ministère de l'immigration et de la protection des frontières, « Fact sheet – Australia's refugee and humanitarian programme ». Disponible à l'adresse suivante: [www.border.gov.au/about/corporate/information/fact-sheets/60refugee#d](http://www.border.gov.au/about/corporate/information/fact-sheets/60refugee#d) (site consulté le 30 août 2017).

<sup>29</sup> OCDE, *Recruiting Immigrant Workers: New Zealand 2014* (Paris, OECD Publishing, 2014).

Tableau 5  
**Population de Singapour par statut de résidence (2010)**

<i>Statut de résidence</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
Citoyens	3 230 719	66,5
Résidents permanents	541 002	11,1
Travailleurs étrangers	1 088 600	22,4
<b>Total</b>	<b>4 860 321</b>	<b>100,0</b>

*Source:* Brenda Yeoh et Weiqiang Lin, « Rapid growth in Singapore's immigrant population brings policy challenges », 3 avril 2012. Disponible à l'adresse suivante: [www.migrationpolicy.org/print/4265](http://www.migrationpolicy.org/print/4265).

## **B. Programmes d'emploi saisonnier**

60. L'Australie et la Nouvelle-Zélande mettent en œuvre des programmes pour les travailleurs migrants saisonniers. Ces programmes ont été créés dans un but clair, celui de promouvoir le développement dans les zones d'origine des migrants, et ils ont fait l'objet d'études visant à évaluer leur impact en matière de développement.

61. En 2007, la Nouvelle-Zélande a mis en place un régime reconnu pour les employeurs saisonniers afin de combler la pénurie de main-d'œuvre dans les secteurs de l'horticulture et de la viticulture. Du fait des caractéristiques propres au Pacifique – à savoir l'isolement géographique, les coûts élevés de transport et la faible densité démographique, facteurs qui limitent les possibilités locales de développement – et de la nécessité de renforcer la résilience pour s'adapter aux changements climatiques, la priorité est donnée aux migrants des pays insulaires du Pacifique. Le programme a donc bénéficié de la participation d'habitants des Îles Salomon, de Kiribati, de Nauru, du Samoa, des Tonga, des Tuvalu et du Vanuatu. Certains travailleurs viennent également d'Indonésie, de Malaisie et de Thaïlande, sur la base des contacts existants.

62. Dans les régions d'origine, les ministères du travail et les chefs de districts et de communautés participent à la sélection des migrants, bien qu'au Vanuatu et aux Îles Salomon, cette tâche soit dévolue aux agences de recrutement privées. Les migrants sont généralement affectés à un lieu, à un type de travail et à un employeur bien précis et doivent rentrer dans leur pays d'origine à la fin du contrat. Les employeurs doivent s'acquitter de la moitié des frais de voyage, verser un salaire au prix du marché, garantir le paiement d'au moins 240 heures de travail, veiller à ce que le nombre d'heures de travail ne soit pas inférieur à 30 heures par semaine et fournir aux travailleurs une couverture de santé et un logement.

63. Le programme a débuté avec un plafond annuel initial de 5 000 travailleurs, mais ce plafond a été porté à 9 000 en 2015. Au cours des six premières années du programme, 39 079 visas ont été délivrés, dont 78,7 % à des migrants du Pacifique<sup>30</sup>.

64. En août 2008, l'Australie a lancé un projet pilote sur les travailleurs saisonniers dans la région du Pacifique. Il permet aux employeurs australiens du secteur horticole d'employer des travailleurs de huit pays insulaires du Pacifique et du Timor-Leste. En ce qui concerne le régime néo-zélandais, il est censé bénéficier aux employeurs, aux travailleurs migrants eux-mêmes et aux pays d'origine des travailleurs. Par la suite, ce régime a été remplacé par un programme plus général, à savoir le programme relatif à l'emploi saisonnier.

### C. Migration par mariage

65. En Asie, le nombre de mariages internationaux est important, en particulier en Asie de l'Est et du Sud-Est (tableau 6).

Tableau 6  
Mariages internationaux, certains pays

<i>Pays</i>	<i>Année (approx.)</i>	<i>Tous les mariages internationaux (pourcentage de tous les mariages)</i>
Singapour <sup>a</sup>	2008	39
République de Corée	2005	14
	2010	11
Japon	2005	5
	2010	5
Philippines <sup>b</sup>	2009	4
Viet Nam <sup>c</sup>	2005	3
Indonésie <sup>c</sup>	2005	1
Chine <sup>c</sup>	2005	0,7

*Source:* Gavin W. Jones, « International marriage in Asia: what do we know, and what do we need to know? », Asia Research Institute Working Paper, No. 174 (Singapour, Institut asiatique de recherche, Université nationale de Singapour, 2012). Disponible à l'adresse suivante: [www.ari.nus.edu.sg/wps/wps12\\_174.pdf](http://www.ari.nus.edu.sg/wps/wps12_174.pdf).

<sup>a</sup> Mariages entre citoyens et non citoyens, y compris résidents permanents de Singapour.

<sup>b</sup> Les chiffres pour les Philippines ont été majorés de 30 % pour rendre compte des mariages de Philippins vivant à l'étranger qui ne sont pas enregistrés auprès de la Commission des Philippins expatriés.

<sup>c</sup> Estimation très approximative.

66. Les tendances dont on a le plus débattu dans les milieux universitaires et politiques sont les mariages entre femmes originaires d'Asie du Sud-Est et hommes d'Asie de l'Est, mais d'autres schémas, plus traditionnels, sont encore

<sup>30</sup> John Gibson et David McKenzie, « Development through seasonal worker programs: the case of New Zealand's RSE program », Policy Research Working Paper, No. 6762 (Washington, D.C., Banque mondiale, 2014). Disponible à l'adresse suivante: <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/18356/WPS6762.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.

très répandus. L'Inde et le Népal maintiennent une frontière ouverte entre leurs pays, et les mariages d'un côté ou de l'autre de la frontière sont courants. Lors du recensement de la population de 2001 au Népal, 66 % des femmes nées à l'étranger ont déclaré avoir migré dans ce pays pour s'y marier, alors qu'aucun homme né à l'étranger n'a fait état d'une telle motivation<sup>31</sup>.

67. L'augmentation récente du nombre de mariages internationaux entre femmes de l'Asie du Sud-Est et hommes de l'Asie de l'Est peut être attribuée à deux facteurs. Le premier est qu'il y a davantage d'hommes que de femmes en âge de se marier dans certains pays de l'Asie du Sud-Est, et le deuxième que les femmes des pays de l'Asie de l'Est sont plus instruites, plus urbanisées et plus intégrées au marché du travail, ce qui les rend moins disposées à épouser des hommes vivant dans les zones rurales.

68. La migration par mariage peut être très compliquée pour les conjoints. Pour les épouses étrangères arrivant dans leur pays d'accueil, le processus d'acculturation et d'adaptation peut être pénible, en particulier dans le cas des couples qui ne parlent pas la même langue et qui ne se connaissaient pas avant le mariage. Les déséquilibres de pouvoir entre mari et femme peuvent être codifiés dans des lois et se répercuter dans les aspects « marchands » des démarches intervenant dans la migration par mariage, situation qui prive les femmes de leur pouvoir et les rend vulnérables à la violence au foyer. Cependant, lorsque plusieurs épouses étrangères se retrouvent dans une même région, elles tendent à tisser des liens sociaux qui leur permettent de s'entraider et de constituer des communautés transnationales. Certains couples créent des entreprises et mènent des activités commerciales entre leurs deux pays.

#### **D. Étudiants internationaux**

69. Les migrations internationales liées aux études à l'étranger, au sein de la région Asie-Pacifique comme entre les pays qui la composent, augmentent. Les connaissances que les étudiants internationaux acquièrent à l'étranger leur permettront à l'avenir d'apporter une contribution plus grande à leur pays ou à celui dans lequel ils ont étudié. Le nombre d'étudiants de l'Asie et du Pacifique inscrits dans un cursus de l'enseignement tertiaire à l'étranger a presque triplé entre 2000 et 2016, passant de 701 000 à plus de 2 millions.

70. En 2016, la Chine comptait plus de 800 000 étudiants étrangers, l'Inde 255 000 et la République de Corée 108 000, les taux de mobilité vers l'étranger les plus élevés étant enregistrés dans les pays de taille réduite. Plus de 30 % des étudiants brunéiens inscrits dans l'enseignement tertiaire étudiaient à l'étranger en 2015, et près de 20 % des étudiants azerbaïdjanais.

71. Les pays de la région accueillent également un grand nombre d'étudiants internationaux. Le nombre de ces étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement tertiaire de la région a presque quadruplé, passant de près de 268 000 en 2000 à plus d'un million en 2015. À elles deux, l'Australie et la Fédération de Russie accueillent plus d'un demi-million d'entre eux, tandis que la Chine en reçoit plus de 120 000. Les étudiants internationaux représentent 19,2 % des étudiants de l'enseignement tertiaire à Singapour, 18,3 % en Australie et 21,1 % en Nouvelle-Zélande, selon les dernières estimations<sup>32</sup>. Il se peut également que les étudiants internationaux

<sup>31</sup> Bal Kumar, « Nepal », *Asian and Pacific Migration Journal*, vol. 17, numéro 3-4 (septembre 2008), pp. 287-309. Disponible à l'adresse suivante: <http://journals.sagepub.com/toc/amja/17/3-4>.

<sup>32</sup> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), base de données sur la mobilité des étudiants internationaux, Institut de statistique de l'UNESCO. Disponible à l'adresse suivante: <http://uis.unesco.org/en/uis-student-flow> (site consulté le 1<sup>er</sup> août 2017).

suivent des études à un niveau inférieur. Par exemple, la plupart des étudiants internationaux en Nouvelle-Zélande fréquentent des établissements de formation privés, dont la plupart sont des écoles de langue anglaise<sup>33</sup>.

72. La plupart de ces étudiants restent dans la région Asie-Pacifique. Pour les dix pays ou zones d'origine les plus représentés, les étudiants internationaux inscrits dans l'enseignement tertiaire en Australie provenaient de l'Asie, constituant à eux seuls plus de 10 % du nombre total d'étudiants en mobilité internationale de la région. De surcroît, sur les plus de 800 000 étudiants chinois en mobilité internationale, 85 000 étudient au Japon, et la Fédération de Russie accueille environ 150 000 étudiants originaires de pays asiatiques<sup>32</sup>.

73. Ces étudiants internationaux inscrits dans des établissements d'enseignement tertiaire de la région sont non seulement un symbole des progrès rapides accomplis dans le domaine de la compréhension entre les pays, mais aussi un signe annonciateur du renforcement de la coopération entre eux. Forts de leur apprentissage linguistique et de leurs nouveaux contacts, les étudiants internationaux sont susceptibles de promouvoir une coopération à long terme entre les pays.

## **E. Femmes et migrations**

74. Il arrive souvent que les schémas de migration des femmes ne soient pas semblables à ceux des hommes, d'où des expériences et des bilans contrastés en la matière. L'absence de données ventilées par sexe empêche fréquemment de comprendre la dimension féminine des migrations internationales. Même lorsque le pourcentage de femmes parmi tous les migrants est connu, les données relatives au nombre de migrants par pays de destination ou par profession ne contiennent pas d'informations ventilées par sexe. Le fait de ne pas disposer de documentation pour une part importante des migrations peut fausser la perception des schémas de migration établis à partir des données officielles. Tel est en particulier le cas si les restrictions imposées à la migration des femmes les poussent à recourir de manière disproportionnée aux filières de migration irrégulière.

75. La proportion de femmes parmi tous les migrants internationaux dans la région Asie-Pacifique est de 49,4 %, mais des différences sensibles sont souvent à observer entre les pays. Les femmes constituent environ la moitié de tous les migrants en Australie et en Nouvelle-Zélande, où la plupart des migrants se sont établis de façon permanente. Les femmes représentent aussi un pourcentage important des migrants dans des pays comme Hong Kong (Chine), soit 61 %, et Singapour, soit 56 %<sup>34</sup>.

76. Les différences entre hommes et femmes sont bien plus grandes chez les travailleurs migrants temporaires. Dans de nombreux pays, les femmes représentent une faible proportion des travailleurs migrant par les filières officielles. En 2016, la part des Bangladaises ayant quitté leur pays pour être officiellement employées à l'étranger était de près de 25 %, reflet cependant d'une augmentation rapide si ce pourcentage est rapporté aux 4 % seulement de l'année 2007<sup>35</sup>.

<sup>33</sup> OCDE, *Recruiting Immigrant Workers: New Zealand 2014* (Paris, OECD Publishing, 2014).

<sup>34</sup> *International Migration 2015* (publication des Nations Unies, numéro de vente: E.16.XIII.12).

<sup>35</sup> Bangladesh, Bureau de la main-d'œuvre, de l'emploi et de la formation, « Overseas employment of female Workers from 1991 to 2017 (up to July) ». Disponible à l'adresse suivante: [www.bmet.org.bd/BMET/statisticalDataAction#](http://www.bmet.org.bd/BMET/statisticalDataAction#).

77. Sous l'effet de la forte demande des pays de destination – notamment Hong Kong (Chine), Singapour et les pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe –, une proportion très élevée de migrantes sont employées comme travailleuses domestiques (plus de 80 % d'entre elles viennent de Sri Lanka, par exemple)<sup>36</sup>. Même faiblement rémunérés, les travailleurs domestiques peuvent avoir un effet notable sur le bien-être de leur famille grâce à leurs envois de fonds. Les recherches poursuivies montrent systématiquement que les femmes effectuent en général des transferts plus réguliers et représentant une part plus élevée de leurs revenus que les hommes. On estime que les migrantes apportent un soutien à environ 20 % de la population sri-lankaise<sup>37</sup>.

78. Malgré les gains engrangés par les migrantes peu qualifiées, ces dernières sont particulièrement vulnérables parce qu'il s'agit de femmes, souvent issues de familles pauvres et disposant d'un faible niveau d'éducation et de qualification, et, dans le cas des travailleuses domestiques, parce qu'elles sont employées dans des endroits isolés et dans un secteur qui n'est pas couvert en général par la législation du travail dans leur pays de destination. Compte tenu de la vulnérabilité des travailleurs domestiques, l'OIT a adopté la Convention de 2011 sur les travailleuses et travailleurs domestiques (n° 189), qui prescrit que les travailleurs domestiques doivent être couverts par les normes internationales du travail et recevoir des salaires équitables et d'autres avantages.

79. Cet accent mis sur la protection des travailleuses peu qualifiées ne devrait pas faire perdre de vue le fait que les femmes hautement qualifiées sont également concernées par les migrations. Les données des pays de l'OCDE en 2010/11 indiquent que sur les quelque 16 millions de femmes nées dans la région Asie-Pacifique et vivant dans les pays de l'OCDE, plus de 6 millions d'entre elles (38 %) avaient obtenu un diplôme de l'enseignement tertiaire ou d'un niveau supérieur, soit une proportion similaire à celle des migrants de sexe masculin vivant dans les pays de l'OCDE<sup>38</sup>.

## F. Enfants migrants

80. Les enfants migrants peuvent être répartis en trois catégories: a) ceux qui ont émigré avec des membres de leur famille; b) ceux qui sont nés de parents ayant immigré dans le pays de destination; et c) ceux qui ont émigré seuls ou avec des personnes autres que des membres de leur famille. Techniquement, les enfants nés de parents migrants sur le territoire du pays d'accueil ne sont pas des migrants internationaux, mais la loi et les autorités de nombreux pays les considèrent comme tels.

81. Dans la plupart des pays de destination de l'Asie et du Pacifique, les migrants peu qualifiés ne sont pas autorisés à être accompagnés de personnes à charge. C'est pourquoi les enfants qui accompagnent des migrants peu qualifiés ou qui naissent de ces derniers sont en situation irrégulière. Les enfants peuvent également migrer à titre individuel. Le nombre d'enfants migrants peut être très important: par exemple, dans le cadre d'un programme

<sup>36</sup> Voir [www.slbfe.lk/file.php?FID=254](http://www.slbfe.lk/file.php?FID=254).

<sup>37</sup> Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, *Contributions of migrant domestic workers to sustainable development* (Bangkok, 2013), p. 15.

<sup>38</sup> OCDE, années de référence 2010/11, base de données sur les immigrants dans les pays de l'OCDE et dans les pays non-OCDE. Disponible à l'adresse suivante: [www.oecd.org/els/mig/dioc.htm%20](http://www.oecd.org/els/mig/dioc.htm%20) (site consulté le 1<sup>er</sup> août 2017).

de régularisation des migrants mené en Thaïlande en 2004, plus de 93 000 personnes enregistrées étaient âgées de moins de 15 ans<sup>39</sup>.

82. Le fait de se trouver en situation irrégulière a pour effet immédiat que les enfants risquent de ne pas être en mesure de suivre un enseignement formel. Même si le pays d'accueil offre une éducation universelle, comme c'est le cas en Thaïlande, les obstacles d'ordre familial, économique et communautaire sont tels que seule une faible proportion des enfants migrants bénéficie d'une éducation formelle. Il se peut aussi qu'ils soient l'objet des pires formes du travail des enfants, ainsi que placés en détention comme des migrants en situation irrégulière.

## VI. Conclusion

83. Compte tenu de la prédominance des migrations temporaires de main-d'œuvre dans les flux migratoires internationaux en Asie et dans le Pacifique, il est normal que les politiques gouvernementales et les intérêts des chercheurs se soient principalement portés sur ce type de migration. Toutefois, en dehors de ces flux réguliers, on trouve fréquemment, au sein des nombreux mouvements de travailleurs migrants, des migrants clandestins ou des victimes de la traite, ou encore des réfugiés et des demandeurs d'asile. D'autres flux migratoires concernent l'établissement permanent, l'emploi saisonnier, le mariage et les études. Les migrations internationales dans la région se caractérisent donc par leur complexité et c'est pourquoi il est impératif d'apporter en la matière des réponses politiques globales pour garantir que ces migrations se déroulent de manière sûre, ordonnée et régulière.

---

<sup>39</sup> Andy West, *Children on the Move in South-East Asia: Why Child Protection Systems are Needed* (Londres, Save the Children, 2008).